



## Rejet de naturalisation motif jai pas corrigé ma déclaration

Par **THAYRI**, le **26/09/2014** à **13:25**

Bonjour voila après 6 mois de dépôts de mon dossier de naturalisation a la préfecture du nord jai eue un rejet le 24 septembre motif que jai pas déclaré mes revenus 2013 lors de ma déclaration en ligne sert jai pas déclaré mes revenus comme je suis en congé parental quand jai reçu ma déclaration jai pas fait attention que jai pas corrigé ma déclaration mais jai constaté cette erreur quand jai reçu mon avis d'impôt le mois de août et que jai corrigé le mois même jai eue une autre déclaration que jai corrigé et un récépissé de correction j'ai appelé le même agent de la préfecture qui s'occupe de mon dossier je lui expliqué il m'a dit j'ai plus ton dossier avec moi tu attends le courrier de la préfecture et de là tu vas envoyer ta nouvelle déclaration la j'ai fait un recours hiérarchique et je voudrais savoir est-ce que j'aurais des chances d'avoir un avis favorable qu'il soit pris en compte de ma correction cordialement

Par **Calou0**, le **07/10/2014** à **20:49**

Bonjour,

Oui, bien sûr, si le seul motif de rejet est celui-là, en expliquant les causes et le fait que vous avez modifié au mois d'août votre déclaration, cela devrait aller.

Si vous n'avez pas de réponse dans le délai de 4 mois, il faudra toutefois faire un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de NANTES.

Bien cordialement,